

5. La partie canadienne a fait savoir à la partie soviétique que le Service des lieux historiques du ministère de la Culture du gouvernement de l'Alberta désirerait établir des échanges afin d'enrichir et d'élargir la base de recherches qui est d'une importance critique pour le "Village du patrimoine culturel ukrainien - lieu historique provincial", projet du ministère des Affaires culturelles de l'Alberta qui cherche par divers moyens à présenter l'histoire de la colonisation du centre-est de l'Alberta entre les années 1890 et 1930. La partie soviétique accepte d'envisager la conclusion d'un accord entre le Service des lieux historiques du ministère de la Culture de l'Alberta et le département de la Culture de la République d'Ukraine et/ou l'Académie ukrainienne des Arts et des Sciences, accord qui devrait permettre, entre autres, l'accès à des documents d'archives et à des publications, des échanges de personnel spécialisé et des publications communes;

6. D'encourager les échanges d'information sur les lieux historiques et les monuments anciens, les méthodes utilisées pour les populariser, les conserver et les restaurer, ainsi que d'explorer la possibilité d'échanger des spécialistes dans ces domaines;